



Fédération Nationale des Associations Représentatives
des Étudiants en sciences Sociales

Dossier de présentation



Mandature 2015-2016

Fédération Nationale des Associations Représentatives des
Étudiants en Sciences Sociales

www.fede-ares.org

ARES

ARES c/o FAGE

5, rue Frédérick Lemaitre

75020 PARIS

M 06 38 75 02 96

contact@fede-ares.org

Sommaire

L'ARES ET SES VALEURS.....	2
NOTRE RESEAU.....	3
UN MAILLAGE TERRITORIAL REPRESENTATIF	4
4. DES CHAMPS D' ACTIONS MULTIPLES	5
5. LE BUREAU	7
5.1. REPARTITION DES MISSIONS.....	7
5.2. COORDONNEES DU BUREAU DE L'ARES.....	8
6. DE MULTIPLES OUTILS A DESTINATIONS DES ASSOCIATIONS ET DES ETUDIANTS.....	9
6.1. UN PORTAIL DES ETUDIANTS EN SCIENCES SOCIALES.....	9
6.2. LA CARTOGRAPHIE INTERACTIVE DES FORMATIONS.....	10
6.3. LE GUIDE DES ETUDES.....	12
6.4. LA PLATEFORME D'INSERTION PROFESSIONNELLE : WWW. ARESAVENIR.ORG	13
6.4.1. Pourquoi cette plateforme ?.....	13
6.4.2. Pour les employeurs.....	14
6.5. LE BLOG DE L'ARES	15
6.6. LE FORUM DES ETUDIANTS E-ARES.ORG	16
7. CONCLUSION.....	17

ARES



I. L'ARES et ses valeurs

La fédération nationale des **Associations Représentatives des Etudiants en sciences Sociales (ARES)** est une association loi 1901 dont le but est de défendre, promouvoir et représenter les étudiants du domaine des sciences sociales. Ce domaine regroupe les filières **Droit, Sciences économiques, AES, IAE**.

Cette structure est issue de la volonté de nombreuses associations étudiantes locales, issues de ces filières, d'agir en cohésion autour d'un projet, de se doter d'une envergure nationale. Ce regroupement offre une visibilité et une interface **nationale** aux étudiants de sciences sociales.

L'ARES a pour but principalement de **féderer et d'aider au développement** les associations étudiantes du domaine des sciences sociales. Cet appui passe ainsi par la formation et l'information des représentants associatifs et étudiants qui se reconnaissent dans le mouvement associatif indépendant. Ce travail contribue à créer un esprit de corps fondé sur des **valeurs associatives et solidaires** chez les étudiants.

Parallèlement, l'ARES contribue activement au développement et à la valorisation tant des filières juridiques qu'économiques, et ce de la première année de licence jusqu'au doctorat, par un **travail de fond en matière d'enseignement supérieur**. Ce travail est effectué en concertation constante entre le réseau des associations composant l'ARES et son bureau. Le fruit de ces réflexions est porté auprès des institutions nationales référentes et au sein de nos facultés.

Depuis le 11 Avril 2010, l'ARES est membre de la **Fédération des Associations Générales Étudiantes**, organisation représentative aux termes de la loi du 10 Juillet 1989 (www.fage.org). Elle possède par ce biais une présence importante dans les institutions

ARES, Fédération Nationale des Associations Représentatives des Etudiants en Sciences Sociales

Organisation Représentative aux termes de la loi du 10 Juillet 1989 – Membre de la FAGE
ARES c/o FAGE, 5 rue Frédérick Lemaître – 75 020 PARIS
www.fede-ares.org – contact@fede-ares.org - 01.40.33.70.70 - 06.38.75.02.96

motrices de l'Enseignement Supérieur en France. Elle est ainsi largement représentée au CNESER (Conseil National de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche) et au CNOUS (Conseil National des Œuvres Universitaires et Scolaires).

Par sa diversité, sa couverture géographique et son implication, l'ARES est acteur et moteur des filières de sciences sociales.



2. Notre réseau

L'ARES est régie par un Conseil d'administration (cf. point 4) composé d'associations étudiantes de filières. Ces associations sont issues du domaine des sciences sociales.

Les associations membres de l'ARES agissent chacune au quotidien sur leurs campus en proposant des services variés aux étudiants concernés. Leurs activités peuvent aller de l'évènementiel à l'aide et l'assistance tutorée aux étudiants.

Une part importante de l'activité de ces associations se retrouve également dans la **représentation étudiante**. De nombreux membres des associations de l'ARES sont ainsi **élus au sein des différents conseils et organes de gouvernance des universités**. Ces élus étudiants, fédérés ensemble autour d'une vision associative, objective et constructive de l'enseignement supérieur en France, portent le travail de l'ARES au plus près des instances universitaires locales.

L'ARES s'appuie fortement sur ces étudiants investis et est particulièrement attaché à son système de travail collaboratif permettant à chaque étudiant de faire valoir son point de vue et d'enrichir les travaux de l'ARES.

Les associations actuellement membres, tant actifs qu'observateurs, de l'ARES sont réparties sur l'ensemble du territoire français. Couvrant une large partie du paysage universitaire dans le domaine des sciences sociales, elles offrent **une diversité d'opinions**, de pratiques et de connaissances techniques indéniable.

La plupart des configurations spécifiques de l'enseignement supérieur se retrouvent ainsi représentées au sein du réseau de l'ARES, lesquelles, adossées à un **modèle participatif de contribution**, confèrent une véritable légitimité et représentativité à cette fédération.

3. Un maillage territorial représentatif

Ce réseau de nombreuses associations membres et contacts nous caractérise par un maillage territorial important dans les villes universitaires suivantes :

- Aix en Provence
- Amiens
- Avignon
- Bordeaux
- Brest
- Caen
- Cergy-Pontoise
- Chambéry
- Clermont-Ferrand
- Créteil
- Evry
- Grenoble
- Le Havre
- Lille
- Lyon
- Marseille
- Metz
- Mulhouse
- Nancy
- Narbonne
- Nice
- Paris
- Poitiers
- Quimper
- Reims
- Rouen
- Saint-Etienne
- Strasbourg
- Toulon
- Toulouse
- Valenciennes
- Versailles



4. Des champs d'actions multiples

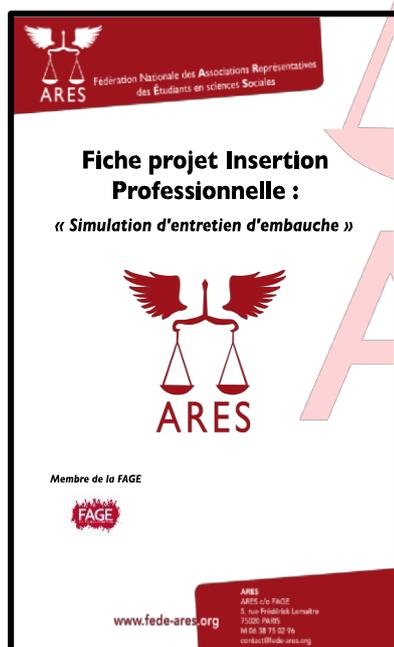
Dès sa création, l'ARES a eu vocation à se pencher sur les problématiques d'enseignement supérieur liées aux particularités du domaine des sciences sociales.

Dotée de pôles en charge de l'enseignement supérieur et de la **représentation étudiante** (tant au niveau national qu'international), l'ARES œuvre au quotidien à la mutualisation du travail des étudiants et à leur défense, tout en n'occultant pas les questions **d'échanges internationaux**, caractéristique des étudiants en Sciences Sociales.



Indépendante de toute mouvance politique, ne se basant que sur les réflexions de son réseau, l'ARES a pour but d'agir de façon **constructive** pour l'avenir des étudiants de sciences sociales. Face aux bouleversements et réformes que rencontrent nos filières, placées actuellement au cœur de débats politiques et de controverses, l'ARES est aujourd'hui nécessaire pour fédérer les associations étudiantes et défendre les intérêts des étudiants en sciences sociales. Elle est aussi nécessaire pour **former les responsables associatifs et les élus étudiants**, lors d'événements nationaux, strictement réservés à cet effet (Week-End de Formation, Congrès annuel...).

L'ARES met également à votre disposition de nombreuses fiches techniques, allant de la création d'une association à l'organisation d'un gala, d'un forum des métiers, ou encore la simulation d'entretien d'embauche.



Parallèlement à ce travail d'élaboration de propositions qui se fait tant à l'échelle locale que nationale, l'ARES développe de nombreux **partenariats** importants profitant à son réseau. Ainsi, **afin d'améliorer la qualité des services aux étudiants** proposés par ses associations membres, l'ARES négocie et redistribue dans son réseau des services axés sur la vie étudiante.

Cela peut aller de réductions sur les assurances aux partenariats avec des éditeurs spécialisés, mais aussi par **la rédaction et la diffusion du guide des études** en Droit, Sciences Eco et AES, rédigés avec, par, et pour les étudiants.

Ces partenariats conventionnels sont aujourd'hui un véritable atout qui aide au développement des associations et à la valorisation de leur image sur leurs campus.



Enfin, l'ARES développe des **nouveaux projets** à destination des associations et des étudiants, sur les questions de **Prévention, de Citoyenneté et de Solidarité (PCS)**. Cela peut passer par l'organisation de journées autour du Bien être des étudiants, la gestion du stress, la nutrition, ou encore les problématiques de **Développement Durable**, de Prévention des conduites à risque et addictives, (par la signature de la Charte des Soirées Responsables notamment) ... Tous ces projets contribuent au **rayonnement et au dynamisme** des associations de Sciences Sociales, acteurs impliqués et engagés dans la vie quotidienne de leurs UFR et dans les questions de vie étudiante. Sur un plan académique, l'ARES propose aussi aux associations une aide dans l'organisation de dispositifs d'accompagnements pédagogiques qui sont obligatoires.

L'ARES s'engage donc sur deux terrains, celui du soutien aux associations dans leurs activités traditionnelles, et dans la réflexion continue sur la nature et l'organisation de la formation et du statut d'étudiant en sciences sociales.

Fonctionnement de la structure

En tant que fédération nationale d'associations étudiantes, le fonctionnement de l'ARES est celui d'une association loi 1901. Les organes décisionnaires de l'ARES sont le Conseil d'Administration et son Assemblée Générale.

Le Conseil d'Administration est composé d'associations d'étudiants en sciences sociales. Il délibère sur les orientations et travaux de l'ARES.

Chaque association étant à jour statutairement devient membre actif et dispose du droit de vote symbolisé par une voix.

Les associations n'étant pas à jour ou n'étant pas encore acceptés par le Conseil d'Administration et/ou l'Assemblée Générale comme membres actifs sont membres observateurs. Elles disposent d'un droit naturel de parole au sein de l'ARES.



L'Assemblée Générale répond aux modalités de la loi 1901. L'Assemblée Générale Ordinaire se réunit une fois l'an tandis qu'une Assemblée Générale Extraordinaire peut être convoquée tout au long de l'année.

Etre adhérent à l'ARES, que ce soit en tant que membre actif ou observateur, permet de bénéficier de ses partenariats ainsi que du soutien de l'ensemble du réseau. La mutualisation des connaissances et des activités est un apport non négligeable du réseau de l'ARES.

5. Le bureau

5.1. Répartition des missions

Le bureau de l'ARES, élu en Assemblée Générale, regroupe une équipe de vice-présidents autour d'un bureau restreint et des chargés de missions pour des domaines spécifiques d'action (cités précédemment) :

- Représentation des étudiants en Droit, Sciences Economiques, AES et IAE (Enseignement Supérieur et Questions Sociales)
- Gestion du réseau et des ressources financières
- Formation des bénévoles associatifs et élus étudiants

- Questions d'insertion professionnelle
- Communication (Web, relations presse, communication par l'objet, développement du sentiment d'appartenance, ...)
- Évènements nationaux
- Questions et relations internationales (Européennes et Outre Atlantiques)
- Publications et guides des études
- Projets de Prévention, de Solidarité et de Citoyenneté
- Innovation pédagogique

Ce grand nombre de missions et d'activités implique un bureau étendu de 20 étudiants bénévoles associatifs, qui assure au jour le jour le fonctionnement quotidien de la structure.

5.2. Coordonnées du bureau de l'ARES

Président	BREHIER Tristan	tristan.brehier@fede-ares.org
1er Vice-Président en charge de l'ESR	MARCHEPOIL Jeremy	jeremy.marchepoil@fede-ares.org
Secrétaire Général	POIGNET Guillaume	guillaume.poignet@fede-ares.org
Secrétaire Générale Adjointe	HESSE Eléonore	eleonore.hesse@fede-ares.org
Vice-Présidente Générale en charge de la Formation et du suivi des élus	DONNADIEU Ophelie	ophelie.donnadieu@fede-ares.org
Trésorier	ARLIN Alexandre	alexandre.arlin@fede-ares.org
Trésorière Adjointe et Chargée de Mission Economie-Gestion	Briatte Coline	coline.briatte@fede-ares.org
Vice-Président en charge du Réseau et des Elections	MALANDIN Arthur	arthur.malandin@fede-ares.org
Vice-Président Insertion Professionnelle	HAI-HUSSEIN Guillaume	haj-hussein.guillaume@fede-ares.org
Vice-Président Partenariats	GEORGET Victor	victor.georget@fede-ares.org
Vice-Présidente Communication	DIDIER Clémence	clemence.didier@fede-ares.org
Vice-Présidente Questions de Société, de Citoyenneté et Innovation Sociale	LEROUX Maxime	maxime.leroux@fede-ares.org
Vice-Présidente Projets	RIMBAUT Noémie	noemie.rimbaut@fede-ares.org
Vice-Présidente Relations internationales	ABUALHAIGA Sabrina	sabrina.abualhaiga@fede-ares.org
Chargé de Mission Droit	HUMBERT Martin	martin.humbert@fede-ares.org
Chargé de Mission AES	LOAEC Vincent	vincent.loaec@fede-ares.org
Chargé de Mission 3ème Cycle	BENKHALYL Saïd	said.benkhalyl@fede-ares.org
Chargée de Mission Communication	ABRAHAM Sandrine	sandrine.abraham@fede-ares.org
Chargée de Mission IAE	VEGA Laetitia	laetitia.vega@fede-ares.org

6. De multiples outils à destination des associations et des étudiants

6.1. Un portail des étudiants en Sciences Sociales

Un grand portail des étudiants en Sciences Sociales a été lancé officiellement à la rentrée. Il regroupe l'ensemble des informations qui présenteront l'ARES et ses associations membres, une plate-forme d'échange des étudiants, le blog d'actualités, la plate-forme d'insertion professionnelle ARES-Avenir.org, un Moodlebook (plateforme d'apprentissage en ligne) répertoriant les formations associatives de l'ARES (avec possibilité de contacter les formateurs), la cartographie interactive des formations ainsi que l'ensemble des outils de travail collaboratif de l'ARES (gestion de projet, gestion et suivi du réseau, présentation visuelle des activités et objectifs, etc.). **Ce grand portail se vaudra être le lieu privilégié de nos étudiants.** Il est actuellement en période de test par nos bénévoles étudiants associatifs. Celui-ci nous permet d'être en phase avec le web 2.0, la communication auprès des associations et des étudiants, et répond à des **besoins clairement identifiés** depuis plusieurs années des étudiants en Droit, Sciences Economiques et AES.

L'ARES, dans sa logique de communication auprès des étudiants mais aussi du monde professionnel, s'est dotée de ce support afin d'y présenter la structure, ses missions mais également ses partenaires, qu'ils soient institutionnels ou privés. Véritable vitrine de l'ARES, il permet aux partenaires de bénéficier de deux encarts publicitaires en plus de leur présence logique dans la page dédié aux partenaires. **Ce site reçoit la visite en moyenne de 500 visiteurs par jour ce qui permet une visibilité importante pour nos partenaires privés, associatifs et institutionnels.**

Accessible sur www.fede-ares.org



6.2. La cartographie interactive des formations

L'ARES, en concertation avec l'ensemble de son réseau, a réalisé ces derniers mois un travail de cartographie des formations de Licence Économie Gestion, AES et IAE pour son apport direct aux étudiants. Un tel projet permettant **d'accroître la visibilité d'une offre de formation diversifiée et éclatée**. Cette visibilité profite aux étudiants et aux U.F.R., tant au plan national qu'international. Une telle vitrine offre également la possibilité aux U.F.R. de comparer leurs offres de formations entre elles et, à terme, de mutualiser certaines bonnes pratiques.

Un tel annuaire répond à un besoin d'information de l'étudiant. De plus, il nous apparaît important que cette cartographie s'articule autour d'une recherche à double entrée, par faculté et par discipline recherchée ; ce besoin se traduisant par un manque actuel de lisibilité des intitulés de Licence auquel un tel annuaire remédierait en partie, et amorcerait un travail nécessaire de réduction du nombre conséquent de ceux-ci. Cette information profitera ainsi également aux lycéens, fournissant un outil efficace à leur orientation.

Bientôt accessible sur :

- www.etudier-en-droit.fr
- www.etudier-en-economie.fr
- www.etudier-en-aes.fr



Ainsi, les objectifs de ce projet sont multiples :

- Visibilité et lisibilité de l'offre de formation
- Orientation des lycéens
- Accessibilité gratuite pour tous

L'entrée par discipline a un sens compte tenu de l'objectif d'information des lycéens. Ce projet peut évoluer vers un annuaire des Masters 2, avec des entrées par spécialités.

En terme de **fonctionnalités**, la cartographie permettra de :

- **Zoomer sur une zone géographique**, afin de connaître les formations à proximité (le critère géographique étant majoritaire dans le choix d'orientation des lycéens, selon l'OVE).
- **Sélectionner le type de filière** qui intéresse l'étudiant (une page de présentation de chaque filière sera également proposée).
- **Accéder à la présentation d'un UFR**, obtenir un contact (téléphone, mail, voie postale) pour des renseignements complémentaires. L'association de la CDD-FSEG permettrait ainsi d'identifier le contact à y faire figurer.
- **D'obtenir la maquette de présentation** des Licences présentes au sein de l'UFR, avec le contenu pédagogique. L'association de la CDD-FSEG permettrait d'obtenir des maquettes à jour, favorisant la parfaite information des lycéens et des étudiants.
- **Obtenir le(s) contact(s) éventuel(s)** d'une association étudiante, afin d'obtenir des renseignements complémentaires (vie étudiante, logement, etc.).



La cartographie donnera également la possibilité d'accéder à l'évaluation complète de la formation par l'HCERES, ainsi qu'une présentation du fonctionnement et des missions de l'agence afin de vulgariser son existence auprès du plus grand nombre. La notation ne sera pas mise en avant, afin de ne pas établir un « classement de fait » des formations, d'autant que l'évaluation est évolutive et difficilement comparable.

Enfin, chaque formation pointerait vers un forum spécifique sur le portail des étudiants en Droit, Sciences Economiques et AES (c.f. 7.6), afin de laisser des **témoignages d'étudiants actuels et anciens, afin de favoriser le partage d'expérience.**

ARES, Fédération Nationale des Associations Représentatives des Etudiants en Sciences Sociales

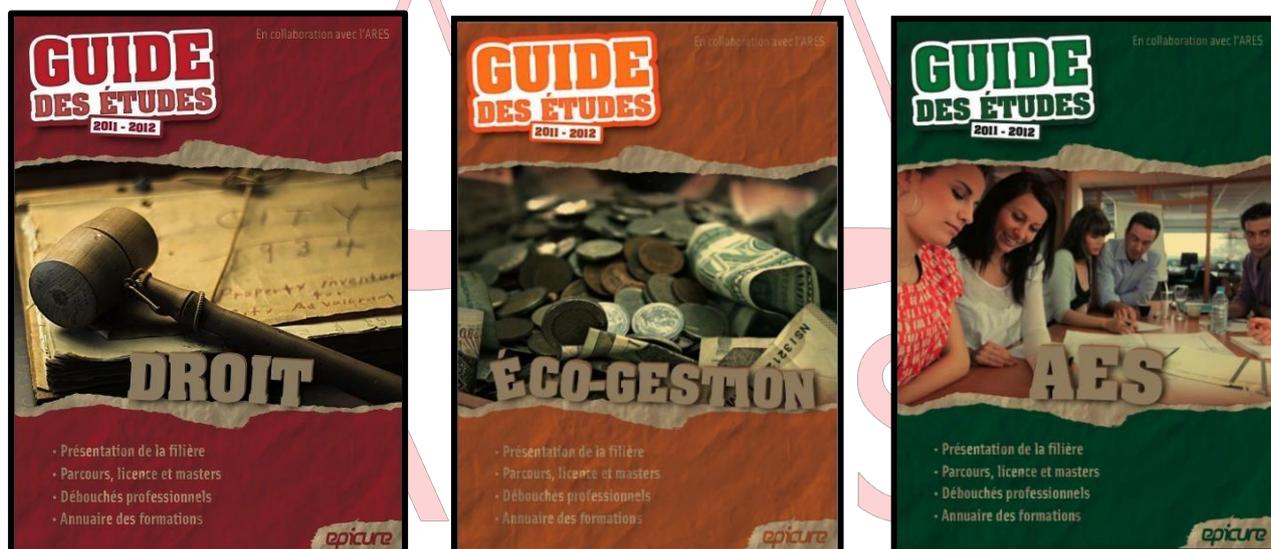
Organisation Représentative aux termes de la loi du 10 Juillet 1989 – Membre de la FAGE
 ARES c/o FAGE, 5 rue Frédérick Lemaître – 75 020 PARIS
 www.fede-ares.org – contact@fede-ares.org - 01.40.33.70.70 - 06.38.75.02.96

6.3. Le guide des études

L'ARES, dans le but de répondre au besoin d'accueil, d'information et d'accompagnement des néo entrants, développe comme chaque année ces guides des études. Ceux-ci sont développés autour des thématiques suivantes :

- Présentation de l'ARES et de la filière
- Idées reçues de la filière
- Fonctionnement des études et conseils méthodologiques
- Vie étudiante
- Devenir des diplômés et insertion professionnelle
- Les certifications (CLES, C2i, etc.)
- Témoignages d'anciens étudiants

Ces guides diffusés à 100 000 exemplaires pour la Licence Droit, 50 000 exemplaires pour la Licence Économie Gestion et 30 000 exemplaires pour la Licence AES, sont **gratuits** et seront envoyés à chaque UFR concerné, pour une diffusion maximale auprès des nouveaux arrivants à l'université.



L'ARES peut associer ses partenaires à la réalisation de ce guide en proposant des encarts publicitaires de tout format, qui seront diffusés auprès du maximum d'étudiants.

6.4. La plateforme d'insertion professionnelle : www.aresavenir.org

6.4.1. Pourquoi cette plateforme ?

L'idée de développer une plateforme comme celle-ci provient d'un **double constat**. En effet, aujourd'hui plus que jamais, il est primordial de faciliter la rencontre **de l'offre et de la demande de stages**. Les récentes évolutions de l'Enseignement Supérieur en France, et particulièrement au niveau de la Licence, vont dans le sens d'une explosion de cette demande. Il est donc pour nous impératif, dans notre logique de produire **des services aux étudiants**, de mettre en place un tel outil.

Si bien sûr, cet outil est initialement prévu pour proposer une réponse à la question des stages, c'est aussi l'occasion pour nous de **diversifier** dès maintenant les objectifs de la plate-forme, et de permettre ainsi, une sensibilisation aux interrogations relatives au Service Civique, au job saisonnier, ou encore à la première embauche.

The screenshot displays the homepage of the ARES-Avenir platform. At the top, there is a navigation bar with links: 'À propos', 'Vous êtes étudiant?', 'Vous êtes une société/association?', 'Retour d'expériences? Venez le dire!', 'Devenez partenaire!', 'Site widget', and 'Contact'. The main header features the ARES-Avenir logo and the tagline 'La plateforme d'insertion professionnelle de l'ARES'. Below the logo are social media icons for RSS, Twitter, and Facebook, along with the text 'Abonnez-vous aux FLUX RSS!', 'Suivez-nous sur TWITTER!', and 'Devenez fan sur FACEBOOK!'. A search bar is present with the placeholder text 'Chercher un emploi/stage' and a 'POSTER UNE OFFRE' button. A green banner states 'Cette plateforme est destinée aux étudiants en Droit, Économie, Gestion et AES'. The main content area is divided into 'Offres mises en avant' and 'Les offres les plus récentes'. The 'Offres mises en avant' section lists several job opportunities with details like 'Stage juriste droit notarial et familial, HF, Lyon de Jobmania à Lyon' and 'Stage chargé de mission recrutement, HIF de Institut des Educateurs à Levallois-Perret'. The 'Les offres les plus récentes' section lists 'Stage Recouvrement - Contentieux - CAF de CAF à Brest' and 'Offre de stages en Bretagne de Manoir de Kérazan à Loctudy'. On the right side, there is a 'PARTENAIRES' section listing 'SOCIETE GENERALE', 'JobTeaser.com', 'www.dalloz-etudiant.fr', and 'de boeck'.

ARES-Avenir a pour ambition de devenir **la plateforme de référence** des étudiants en Droit, Sciences Economiques et AES, et mettra à disposition des employeurs les différentes fiches RNCP, afin de favoriser la lisibilité des compétences de nos étudiants. Cette plate-forme permettra ainsi de reconnaître **les multiples compétences** des étudiants en Sciences Sociales, et de revaloriser l'image de nos filières universitaires parfois pleines de préjugés.

L'ARES a la volonté d'associer ses partenaires privés, associatifs et institutionnels à la diffusion de leurs offres d'emplois, à destination des 350 000 étudiants en Droit, Sciences Eco & AES.

ARES, Fédération Nationale des Associations Représentatives des Etudiants en Sciences Sociales

Organisation Représentative aux termes de la loi du 10 Juillet 1989 – Membre de la FAGE
ARES c/o FAGE, 5 rue Frédéric Lemaître – 75 020 PARIS
www.fede-ares.org – contact@fede-ares.org - 01.40.33.70.70 - 06.38.75.02.96

6.4.2. Pour les employeurs

L'Université et le monde professionnel ont parfois des difficultés à se **comprendre**. Nous avons la volonté de **faciliter les rapports** entre ces deux sphères.

ARES-Avenir est l'occasion pour vous de diffuser vos offres, de vous faire connaître **des futurs professionnels** que nous sommes, mais aussi de trouver des profils, des personnes, qui vous apporteront un plus, dans le développement de votre société.

De nombreux profils, tous très diversifiés, sont réunis sous la bannière des Sciences Sociales.

6.4.3. Pour les étudiants

La professionnalisation que connaissent les études en Droit, Sciences Economiques, ou en AES, vont nous obliger à trouver **des structures d'accueil pour nos futurs stages**. L'ARES met à votre disposition cet outil qui a pour but de simplifier la vie. Que les étudiants cherchent un stage, un travail saisonnier, un service civique, ou une première embauche, ARES-Avenir est fait pour eux !

L'idée est ici, vous l'aurez compris, de rendre la vie de l'étudiant plus simple. Et ce, en rendant l'offre et la demande de chaque acteur **plus visible**.

De plus, via notre un **forum dédié (c.f 7.6)**, il sera possible de poster ses commentaires et ses **retours d'expériences** sur les stages, jobs, emplois, et profiter de retours des autres.

Ainsi, cette plate-forme répond à de nombreux objectifs :

- Rendre lisibles les compétences des étudiants
- Favoriser la rencontre entre l'offre et la demande de stages
- Répondre à un besoin exprimé des étudiants

6.5. Le blog de l'ARES

Depuis Mars 2011, l'ARES a lancé un blog d'actualités qui traite des questions d'actualités relatives aux filières de Sciences Sociales, aux associations de l'ARES et à leurs événements, ainsi que quelques conseils pratiques pour les étudiants. Véritable outil de mise en avant des activités des associations, le blog est actuellement consulté par 300 visiteurs uniques en moyenne par jour (700 lors de la publication d'un article). **Il constitue une excellente vitrine pour l'ensemble de notre réseau**, et permet de mettre en avant le dynamisme et l'expertise de l'ARES, en tant qu'acteur incontournable pour les étudiants en Droit, Sciences Eco et AES.

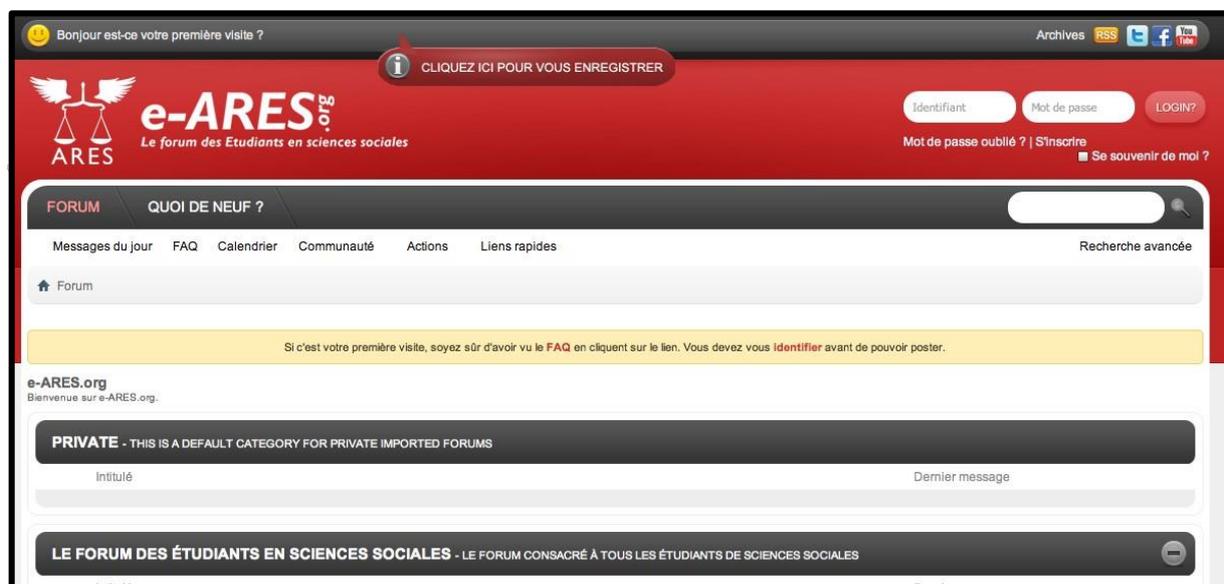
Ce blog peut être un relais pour les événements et les offres mis en place par nos partenaires à destination des étudiants, voire de valoriser leur image à celle d'une structure dynamique, accessible et proche des étudiants.

Accessible sur www.ares-infos.org



6.6. Le forum des étudiants e-ares.org

Le forum d'échanges des étudiants et associatifs (avec les retours d'expériences de stages et les témoignages par filières évoqués précédemment) :



Ce grand portail, où de nombreux étudiants pourront échanger sur leurs formations, leurs expériences professionnelles, leur vie étudiante, leurs bons plans, etc se veut être la référence pour l'ensemble de nos étudiants, afin de créer des liens entre étudiants de toute la France. La **visibilité** sur internet est fondamentale pour la valorisation de nos différents parcours, et l'ARES a fait le choix d'être en phase avec cette nécessité.

L'ARES a la volonté d'associer ses partenaires à cet outil. **Les offres des partenaires privés, associatifs et institutionnels y sont visibles et permettent aux étudiants d'être informés sur les modalités pour en bénéficier.**

7. Conclusion

Tous ces outils assurent une stabilité certaine aux actions portées par l'ARES et montrent le **dynamisme** de la structure, à l'image de ses associations membres. Notre objectif est de **s'adapter face aux besoins des étudiants**, de mettre en place des outils simples et fonctionnels pour y faire face, et d'apporter une réponse pragmatique à leurs différentes problématiques.

Alors que l'ARES a tout juste cinq ans, elle montre les signes incontestables d'une grande maturité, d'ambition et **s'empare des nombreux débats qui concernent les étudiants de Sciences Sociales**. L'avenir s'annonce radieux pour l'ARES et sa reconnaissance grandissante auprès des étudiants, des associations étudiantes et des institutions lui confère une place d'interlocuteur incontournable pour représenter les étudiants en Droit, Sciences Economiques et AES. Et bien sûr, tout cela dans une ambiance conviviale et d'épanouissement pour la structure et ses bénévoles étudiants associatifs.

Avec l'ARES, soyez acteurs de vos études !

